

NORD-PAS-DE-CALAIS  
NORD**Partenaires :**

Chaque opération est montée dans le cadre d'un partenariat large avec les acteurs publics et les entreprises.

**Financement :**

Une ingénierie financière différente est mise en place autour de chaque opération.

**Contacts :**

**Jean-Philippe de Ochandiano**,  
Directeur de l'Economie et  
de l'Insertion :  
Tél : 03 20 66 45 70

**Michel David**, Directeur Ville  
renouvelée, Education et culture :  
Tél : 03 20 66 47 14

**Eléments bibliographiques :**

Le Contrat de rue de l'Epeule,  
Préfecture du Nord  
Entreprendre dans la ville  
renouvelée... Regard sur le volet  
« Economie-Emploi » du programme  
européen URBAN  
de Roubaix-Tourcoing,  
Les cahiers du Grand Projet Urbain,

## Lille Métropole

## Une politique de développement économique ambitieuse, étroitement liée aux politiques d'emploi et de renouvellement urbain à ROUBAIX

*La ville de Roubaix a mis en place une politique active de développement économique, qui repose notamment sur la reconquête du rôle commercial de la ville. Cette politique répond également à deux défis majeurs : conjuguer renouvellement urbain et développement économique, et associer à ce développement économique l'accès à l'emploi des populations roubaisiennes défavorisées.*

**CONTEXTE :**

### Une ville urbanistiquement et économiquement sinistrée

L'activité économique de la ville de Roubaix était historiquement centrée sur l'industrie du textile et de l'habillement. La ville a donc été touchée de plein fouet par la crise qui a concerné ce secteur à partir des années 70. 50 000 emplois ont ainsi disparu sur le bassin d'emploi de Roubaix-Tourcoing, qui n'ont été compensés ni par la diversification des nouvelles activités ni surtout par un égal potentiel d'accès à l'emploi des populations locales. Peu formée, avec une forte proportion de jeunes et de personnes d'origine étrangère, la population roubaisienne avait en effet du mal à s'intégrer au marché de l'emploi dans un contexte de crise. Le taux de chômage a ainsi atteint près de 33 % à la fin des années 80.

En parallèle, cette crise économique a eu pour conséquence une destruction de la ville : quartiers profondément dégradés, disparition du commerce de proximité, très forte dévalorisation de l'immobilier.

Jusqu'au milieu des années 90 les questions du développement économique et de l'accès à l'emploi étaient prises en compte par la Ville de façon assez classique. La question économique était ainsi traitée au sein d'une Direction Générale Aménagement et Economie qui l'abordait surtout à travers les entrées foncière et immobilière. Quant aux divers dispositifs d'emploi, ils travaillaient surtout dans une logique d'insertion.

### La mise en place d'une action centrée sur le développement économique et l'accès à l'emploi

Au milieu des années 90, la municipalité a engagé une réflexion sur la finalité du développement économique et de la politique de l'emploi, autour de deux axes :

- La réduction du chômage qui continuait à augmenter de presque 1 % par an, a été réaffirmée comme une priorité incontournable. Le constat a néanmoins été fait que la politique en la matière ne pouvait pas se limiter à des actions foncières ou d'aménagement à destination des entreprises, dans la mesure où les postes créés par ces entreprises n'étaient pas occupés par des roubaisiens. Il ne pouvait donc pas y avoir de développement économique sans articulation globale avec les questions de formation et d'emploi.

- Le risque a été pris en compte que les roubaisiens qui retrouvent du travail et voient leurs revenus augmenter quittent une ville urbanistiquement dégradée. L'importance de la politique de la « ville renouvelée » a donc également été réaffirmée, autour de l'idée qu'il ne peut pas y avoir de développement économique sans action de renouvellement urbain.

Une politique globale, conjuguant développement économique, accès à l'emploi et renouvellement urbain, a donc été mise en place. En matière économique, elle s'appuie sur une tradition roubaisienne de « bonnes affaires » en matière commerciale et sur une logique de filière dans les domaines du textile et de la Vente par correspondance. En matière urbaine, une grande attention est portée à la qualité du patrimoine industriel de la ville, que l'on cherche à préserver et à mettre en valeur dans toutes les opérations. Les grands aménagements commerciaux, notamment dans le centre, sont ainsi systématiquement associés à une réflexion sur l'urbain et le patrimoine, et de grandes opérations de qualité ont été conduites (Grand Place, Musée de la Piscine).

Pour mettre en œuvre la politique de développement économique, une Direction Générale Economie et Insertion a été créée en 1997.

## Du développement économique de la ville à la promotion de l'emploi local

L'action de la Direction Générale Economie et Insertion s'articule autour de quatre missions. Trois d'entre elles sont tournées vers la reconquête du rôle économique et commercial de la ville, la quatrième assure le lien avec les politiques d'accès à l'emploi de la population roubaisienne.

### Créer les conditions d'accueil et de développement des entreprises

La DGEI assure auprès des entreprises une mission large de conseil et d'information visant à favoriser leur implantation : conseil en matière d'aides existantes, notamment dans le cadre de la Zone franche urbaine, rapprochement entre l'offre et la demande de locaux en partenariat avec les agents immobiliers.

Elle intervient également sur le développement de l'offre foncière et immobilière présente sur la ville. Trois hôtels d'entreprises ont ainsi été créés dans le cadre de la réhabilitation de friches industrielles et des opérations d'aménagement sont conduites avec la SEM.

L'ensemble de cette politique à destination des entreprises s'appuie sur la spécificité roubaisienne en matière de vente à distance, distribution et marketing. Sont également

favorisées l'implantation d'activités de création et de recherche dans ces domaines, ainsi que d'équipements universitaires.

## Reconquérir le commerce local

C'est cette seconde thématique qui fait toute la spécificité de la ville de Roubaix en matière de développement économique. Autour de la reconquête d'un rôle commercial historiquement très fort de la ville, deux actions majeures ont été conduites :

- La création d'un complexe commercial d'envergure en centre-ville, dans le cadre du projet global de reconquête du centre-ville qui s'appuie sur la revalorisation des espaces publics, la réorganisation des transports en commun et des axes de circulation, le développement d'activités tertiaires et secondaires et la création de surfaces commerciales. Ce volet commercial s'articule autour de deux pôles : le centre de boutique de fabricants Mac Arthur Glen, organisé autour de la re-création d'une rue qui avait été détruite dans les années 60, et le centre commercial Espace Grand-Rue, qui comprend notamment un hypermarché Casino, une galerie marchande et un multiplexe cinématographique. La Caisse des Dépôts et Consignation, co-actionnaire de ce centre commercial, intervient dans le cadre de financements de Renouvellement Urbain.

Les diverses composantes de ce projet sont de nature d'une part à attirer vers Roubaix une clientèle large, provenant de l'ensemble de la région, d'autre part à freiner l'évasion commerciale de la population roubaisienne vers la périphérie.

- Le Contrat de rue de l'Epeule, qui s'inscrit dans le cadre d'une reconquête des linéaires commerciaux dans les quartiers. La rue de l'Epeule était historiquement une artère commerciale importante à Roubaix. Le développement des grandes surfaces de périphérie, le déclin général du commerce roubaisien et la dégradation urbaine et sociale du quartier avaient entraîné son progressif déclin. Avec un double objectif de renouveau commercial et de requalification urbaine du quartier, un projet global a été mis en place, qui porte tout à la fois sur l'urbanisme et l'aménagement de la rue (réaménagement urbain de l'espace public, ouverture vers le quartier), le stationnement, le commerce, l'habitat (réhabilitation du bâti) et la vie sociale de quartier. Son volet commercial s'appuie sur la confortation d'un pôle commercial de quartier à rayonnement inter-quartiers au centre de la rue, l'implantation d'un pôle commercial de proximité à l'extrémité ouest de la rue, et une politique générale consistant à enrayer la paupérisation de l'offre commerciale.

Ce projet associe dans un partenariat large l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et institutionnels (ville, Communauté urbaine, CCI). La méthodologie développée à cette occasion a vocation à s'étendre à la requalification d'autres axes commerciaux (rue de l'Alma, par exemple).

## Aider à la création d'entreprise nouvelles

Dans ce domaine, il existe de nombreuses aides, mises en cohérence dans le cadre du Plan Régional pour la Création et la Transmission d'Entreprises (PRCTE). Pour sa part, la ville de Roubaix s'investit surtout dans le cadre de l'association « Versant Nord-Est Initiative », Plate-Forme d'Initiative Locale, qui décerne des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises et leur propose une aide en matière d'ingénierie de projet. Compte tenu de la population des porteurs de projets, une attention particulière est portée au repérage des projets dans les quartiers, à l'accompagnement et au suivi post-crétion.

## Favoriser l'emploi par la création d'activités

Lier la reconquête du rôle économique de Roubaix à l'accès à l'emploi des populations roubaisiennes constitue pour la ville une priorité. C'est dans cette optique qu'a été mis en place un « plan local pour l'insertion et l'emploi », lieu de mise en œuvre privilégiée des politiques d'emploi en articulation avec les politiques (économique, sociale, politique de la ville) menées par la municipalité, cette dernière ayant fait un effort considérable, sur la période, d'insertion dans le cadre des contrats aidés (Emploi jeune, CES, CEC).

### Dans ce cadre global, des actions spécifiques sont menées :

- Le Pas Pour l'Emploi (PPE), mis en place dans le cadre du PLIE. Ce dispositif est destiné à deux types de publics : les chefs d'entreprises (aide à la rédaction de profils de poste, assistance en matière de gestion des ressources humaines, mise en place d'un dispositif de job rotation permettant le remplacement de salariés en formation) et les chercheurs d'emploi (aide à la recherche d'emploi, actions spécifiques en faveur des jeunes diplômés issus de l'immigration).

- Dans le cadre des recrutements importants associés à l'implantation des projets commerciaux, des dispositifs spécifiques sont mis en place. Ainsi, autour du projet « Espace Grand-Rue », une convention a été signée entre la Ville de Roubaix et Casino, qui affirme l'importance de favoriser l'emploi local. 80 % du personnel non encadrant sera ainsi recruté localement. En outre, dans le cadre d'un partenariat large, associant le Conseil Régional, le Conseil Général, la Ville, les promoteurs de l'Espace Grand-Rue, l'ANPE, l'AFPA, le PLIE et la Mission Locale, une Cellule Emploi va être mise en place. Pilotée par l'ANPE et associant le PLIE et la Mission Locale, elle sera chargée d'effectuer le pré-recrutement de 315 des 350 emplois créés par Casino. Cette cellule initie des actions de formation, et travaille selon la méthode des habiletés, qui consiste à mettre de côté les pré-requis en matière de qualification, et à sélectionner les candidats sur la base d'une mise en situation professionnelle.

L'ensemble doit être rendu cohérent car la création, prévue à échéance juin 2004, d'une Maison de l'Initiative et de l'Emploi, qui regroupera en un même lieu les acteurs locaux de l'emploi et du développement économique, dans une logique de fusion des structures leur permettant de raisonner en terme de service.

## Un effet positif sur l'emploi

Cette politique de reconquête économique mise en place par la Ville de Roubaix a eu pour premier effet un notable changement d'image de la ville, devenue dans la région un pôle commercial incontournable.

L'alliance entre l'image commerciale des « bonnes affaires » et la mise en valeur du patrimoine industriel, liée à l'émergence d'un tourisme urbain dopé par l'ouverture du musée d'art et d'industrie, commence à produire ses effets.

En terme de résultats sur l'emploi, la baisse statistique du chômage est conséquente, puisque de 30 % de chômeurs en décembre 1996, on est passé à 22,7 % en Septembre 2001. Ce résultat provient de la conjugaison des différents facteurs :

- Un regain économique général,
- Une politique de contrats aidés volontaristes dans le cadre du dispositif « nouveaux emplois nouveaux services » notamment,
- La Zone Franche Urbaine,
- Une meilleure articulation des dispositifs telle que décrite précédemment.